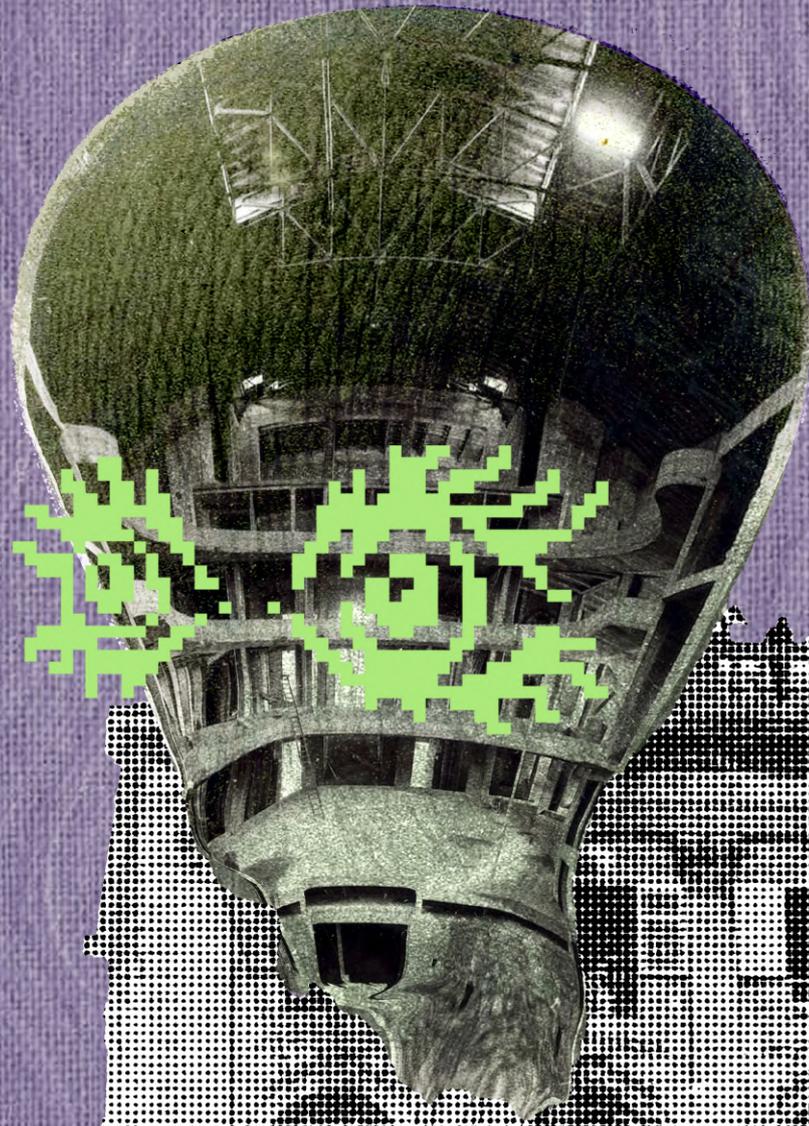


Fabula Rasa



Appel à projets
Artistes émergent.es
du Grand Est

ARCHIVES
MUNICIPALES
DE NANCY

Nancy



BILOBAZAR

Dossier de candidature
pour
l'exposition

« FABULA RASA »
(Mai 2025)

Règlement et modalités
de l'appel à projets

Période d'ouverture
des candidatures du
18 décembre au 31 janvier 2025

L'affiche de l'appel à projets a été réalisée pour illustrer le propos de l'exposition à l'aide d'un collage numérique de photographies et documents d'archives qui sont les suivants :

- 14 juillet 1908. Accident du ballon Le Condor. Sauvetage des passagers. - 1908. - Noir et blanc. - Cliché Dufey. - Imprimeries Réunies, Nancy, 6 Fi 1133
- Reconstruction de l'opéra. • [1909 - 1919], 5 Fi 8

1) Description du projet d'exposition :

« **Fabula Rasa** » est le nom de la première exposition organisée par Bilobazar avec des artistes émergent·es du Grand Est. Ce nom fait référence à l'expression latine « tabula rasa », littéralement « table rase ».

Faire table rase renvoie au fait de déconstruire ce qui a été écrit, fait ou dit et de décider de ne plus en tenir compte afin de prendre un nouveau départ.

Faire fable rase, c'est interroger les documents qui composent notre histoire, les faire ressurgir et fabuler afin d'en créer de nouveaux; pour dire ou omettre, il n'est là question que d'un fragment de vérité.

Pour la première exposition de l'association culturelle Bilobazar, nous invitons des artistes émergent·es travaillant ou étant domicilié·es en région Grand Est à répondre à un appel à projets pour une exposition qui se tiendra au mois de mai 2025 à Nancy. Nous serons accompagné·es par les Archives Municipales de Nancy, qui apporteront un soutien logistique et scientifique.

Ce partenariat nous permet d'instaurer un dialogue privilégié avec la ville de Nancy - ville d'ancrage de l'association et du projet - et d'ouvrir une voie vers un public diversifié. Les Archives Municipales proposeront aux artistes intéressé·es par l'appel à projets des créneaux de médiation des fonds nancéiens. L'équipe de Bilobazar accompagnera les artistes dans la production de leurs oeuvres.

2) Informations générales :

- Le jury (membres de Bilobazar et représentant·es des Archives Municipales de Nancy) choisira 5 à 10 artistes sur dossier dont il jugera la ou les proposition(s) pertinente(s) pour en constituer l'exposition.

- Lieu et date de l'exposition : mai 2025, pendant un mois, à la galerie Poirel ou autre lieu d'exposition à Nancy.

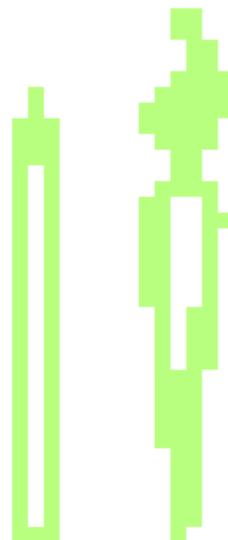
- Les artistes sélectionné·es seront rémunéré·es à hauteur de 500 euros pour leur création, auxquels viennent s'ajouter 150 euros de droits d'exposition.



Vue aérienne des alentours de la galerie Saint-Sébastien. - Sans date. - 5 Fi 8041

3) Modalités de candidature :

- Résider / travailler en région Grand Est.
- Être un·e artiste émergent·e en début d'activité (moins de 5 ans d'expérience, issues ou non des écoles d'art).
- Arts visuels (pas de contrainte concernant le(s) médium(s) qui sera/seront utilisé(s) : photographie, vidéo, dessin, peinture, installation, sculpture, textile, etc.)

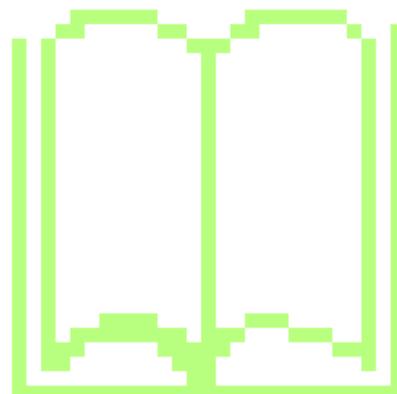
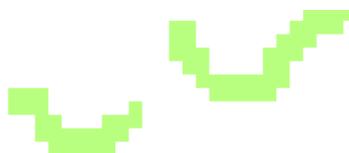


4) Dossier de candidature :

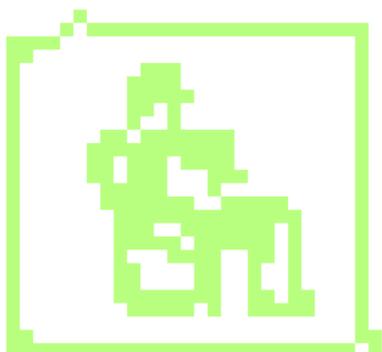
- Un portfolio
- Un CV
- Une note d'intention (1 à 3 pages A4, en police de caractère 12) sur le projet que vous imaginez porter sur ce thème. Cette note d'intention pourra être accompagnée de croquis, photos, vidéos et références.

Il sera aussi nécessaire de nous raconter vers quel lieu d'archives vous allez vous tourner afin de sélectionner une archive des fonds publics et pourquoi.

- Le dossier est à nous envoyer à l'adresse mail suivante : bilobazar.asso@gmail.com, avant le 1er février 2025. Un accusé de réception sera systématiquement envoyé aux candidat·es.

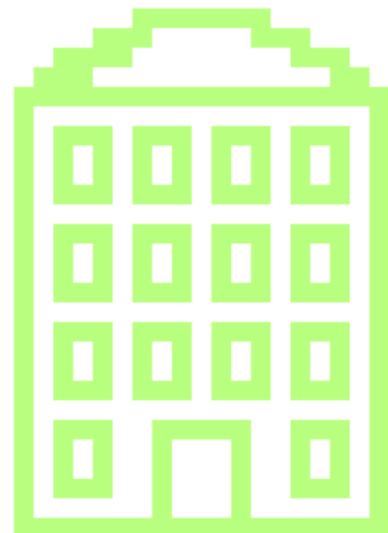


5) Contraintes du projet :



La contrainte que nous fixons est celle de choisir **au moins un document d'archive publique** dans les fonds du Grand Est, qui sera partie intégrante de votre oeuvre. Une ou plusieurs archives privées (voir page 6) pourront être intégrée(s) aux travaux proposés.

Pendant la durée de l'appel, des créneaux de visites des fonds seront proposés par l'équipe des Archives municipales de la Ville de Nancy dans le cadre du partenariat avec Bilobazar afin d'arpenter les matériaux archivistiques possibles ainsi que l'histoire des fonds publics nancéiens. En dehors de ces fonds, nous invitons les artistes intéressé·es à se rapprocher de ceux qui leur sont accessibles géographiquement. Afin que vous puissiez mener vos recherches à bien, nous avons créé une **carte des archives** (que vous trouverez à la fin de ce document) que vous pouvez utiliser pour vous rendre dans les fonds d'archives accessibles à proximité de chez vous.

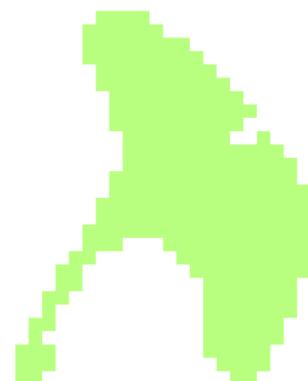


Afin de vous renseigner sur le matériau qu'est le document d'archive, nous mettons à votre disposition à la fin de cet écrit une **base de ressources** (littéraires, expositions, conférences, artistes...) qui pourrait vous intéresser.

6) Calendrier :



- 18 décembre : **début de l'appel à projets** (réservé aux artistes du Grand Est en début d'activité)
- 31 janvier : **fin de l'appel à projet** (le 31 janvier à 23h59)
- 3 et 4 février : **jury** (l'équipe de Bilobazar et celle des Archives Municipales se réuniront afin de sélectionner les artistes)
- 5 février : **résultats** (annonce des artistes sélectionné·es), **début** de la période de création des oeuvres
- 4 avril : **fin** de la période de création, **œuvres finies**
- du 28 avril au 1er mai : **montage de l'exposition**
- 2 mai 2025 : **vernissage**
- 30 mai 2025 : **finissage**
- du 2 au 6 juin : **démontage**



7) Pourquoi ?

Bilobazar souhaite laisser place à l'expérimentation de nouvelles formes de collaboration entre les artistes du Grand Est et les institutions spécialisées dans l'archivistique. L'objet de cette démarche est de créer l'opportunité de découvrir le fonctionnement des fonds et le métier d'archiviste, ainsi que de prendre part à la valorisation du matériau qu'est le document d'archive. La création artistique fera surgir nombre de documents enfouis et favorisera une nouvelle lecture de matériaux parfois survolés ou qui paraissent insignifiants, mais qui font pourtant partie intégrante de nos histoires. Comme l'indiquait l'archiviste et historien Yvon Lemay, les archives et « [...] leur dimension émotive [constituent] une fonction tout aussi significative que celle de prouver, de témoigner ou d'informer »¹.

Les archives, en tant qu'institution, sont considérées comme un site de production de connaissances collectives ; il s'agira pour cet appel à projets de faire fable pour aller au-delà des préconçus de véridicité et d'historicité que le document d'archive devrait véhiculer. La notion de «vérité», au centre des recherches des opérations d'archivage, participe parfois à la construction d'un récit subjectif par sélections et exclusions de documents. En effet, comme l'explique l'auteur Philippe Monfouga, «le fragment est intimement lié à l'humanité et à son histoire, histoire qui n'est racontée que grâce à un montage de fragments, dont justement on a voulu briser l'interruption par le récit»². Les artistes sont alors appelés à combler certaines brèches temporelles qui découlent de ces opérations. Les archives, détournées de leur premier but, vont être amenées à être manipulées afin de tirer d'autres ficelles du discours qu'elles donnent à voir et comprendre. La fiction, la mise en scène tout comme le détournement peuvent être des procédés documentaires. Ils permettront donc d'aller gratter la surface de l'archive pour découvrir bien plus que ce qui est visible, une infinité de « vies minuscules »³.



Spectacle de Guignol au Parc de la Pépinière, Sans date, 5 FI 7277, Archives Municipales de Nancy Modifiée

¹ : Yvon Lemay, Anne Klein, *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'Archivistique*, (Université de Montréal : Ecole de bibliothéconomie et des sciences de l'information, cahier n°1, 2014), 7.

² : Philippe Monfouga, *Des Archives à l'Archive*, (auto-édition, 2013), 12.

³ : Pierre Michon, *Vies minuscules*, (Paris : Gallimard, 1984).

Nous vous invitons, artistes, à faire table rase de nos interprétations préfabriquées et à brouiller les pistes pour nous raconter de nouvelles histoires. En falsifiant et en faisant fictionner l'archive, le but sera d'explorer la région Grand Est et les histoires intimes qui la composent d'une autre manière, et ce pour la constitution d'une mémoire commune.

Faire fable rase, c'est rendre lisible les interstices où tout est possible et où les documents les plus ordinaires, dits « paisibles » par Arlette Farge, historienne féministe, « [...] égarent et emmènent là où on n'avait guère décidé d'aller ni même de comprendre»⁴. Les archives agissent en tant qu'observatoire social et lorsque ces vies éparpillées et conservées s'offrent à nous, la fiction et l'imagination créative permettent de relier, reconstituer, refaire l'archive.

Faire fable rase devient une nécessité afin d'étudier nos identités personnelles et collectives, celle du Grand Est et de ses habitant·es. Le rapport à la mémoire, au cycle de vie, aux traces laissées et à l'émotion sont des éléments à prendre en compte. Quelles archives et quelles histoires souhaitons-nous laisser aux prochaines générations ?

Faire fable rase, c'est donc oublier nos préconçus pour reconstruire des évidences sociales, environnementales, de genre. Les artistes sélectionné·es réhabiliteront des mécanismes de recherches scientifiques et se feront les ventriloques de destins oubliés et d'histoires anodines afin de mieux soulever ce qui n'est, a priori, pas remarquable.

⁴ : Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, (Paris : éditions Points, 1997), 86.

8) Eco-responsabilité :

Bilobazar étudie l'impact environnemental de ses événements culturels, il sera donc important d'engendrer, avec les artistes sélectionné·es, des réflexions sur l'organisation de l'exposition, sur les transports des oeuvres et les matériaux utilisés. Afin de créer la scénographie de l'exposition, nous nous concentrerons principalement sur des matériaux issus du réemploi sur la base de dons et à travers le contact d'entités compétentes dans le Grand Est. Bilobazar met un point d'honneur à travailler en circuit court avec des acteurs·rices locaux·les.

9) Sur l'utilisation de documents d'archives :

Publiques :

La réutilisation des informations publiques est libre, quelle que soit la finalité poursuivie. Aucune autorisation du service d'archives n'est nécessaire à l'utilisateur qui souhaiterait réutiliser des informations publiques.

Deux conditions doivent être réunies pour que les documents soient qualifiés d'« informations publiques » : être librement communicables et ne pas être grevés de droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers.

Privées :

La définition des archives privées par le Code du patrimoine est large car celles-ci sont définies par la négative, en opposition aux archives publiques : « Les archives privées sont l'ensemble des documents définis à l'article L. 211-1 qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'article L. 211-4. » (Code du patrimoine, article L. 211-5). Les archives privées sont l'ensemble des documents produits ou reçus par des personnes physiques ou morales relevant d'un statut privé. Il peut s'agir d'archives familiales ou personnelles, d'entreprises, d'associations, de partis politiques ou de syndicats, d'archives culturelles, d'archives d'architecte ou de photographe...

Le Code du patrimoine attribue aux services d'archives publiques une compétence sur les archives privées : « Les services départementaux d'archives peuvent également recevoir des archives privées » (Article L. 212-8).

La réutilisation d'archives privées doit respecter le code de la propriété intellectuelle. Lorsqu'un service public devient propriétaire d'archives privées, sauf dispositions explicites telles qu'un contrat de cession de droits, il n'acquiert pas la propriété intellectuelle de ces archives. Il faudra donc avant toute exploitation ou diffusion vérifier que les droits sont tombés dans le domaine public (70 ans après le décès de leur auteur). Si elles sont encore protégées par le droit d'auteur, l'autorisation du titulaire des droits d'auteur ou de ses ayants-droit est requise. Les recherches d'ayants-droit éventuels étant parfois fastidieuses, les services d'archives ne seront pas en mesure de les réaliser.

Nous demandons aux artistes intéressés par la réutilisation d'archives privées de prendre connaissance des réglementations en vigueur.

Source : Gérer les Archives privées, Archives en Musées, Vade Macum, Ministère de la Culture, 2016.

10) Contact et annulation :

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante pour plus d'informations :

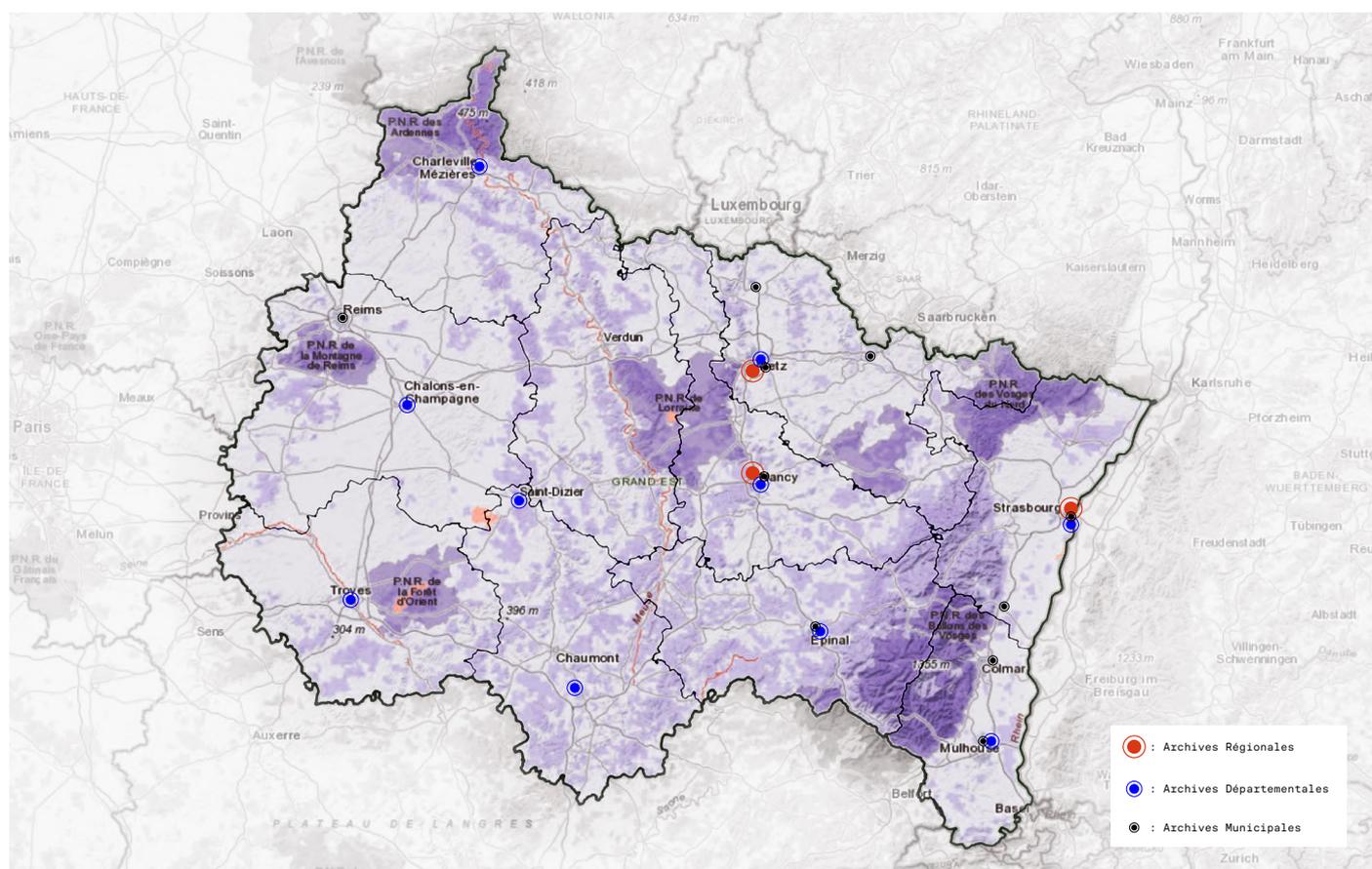
bilobazar.asso@gmail.com ou sur Instagram (@bilobazar).

Pour n'importe quelle raison (manque de subventions, impossibilité de trouver un lieu, virus de toute sorte...), Bilobazar se réserve le droit d'annuler l'événement à quelque étape que ce soit. Si cela est possible, nous chercherons à déployer le projet à une autre date. L'annulation ne donnera lieu à aucun défraiement.

Pour aller plus loin :

Vous trouverez dans les pages suivantes quelques annexes utiles au commencement de votre projet.

I) Carte et liste des sites d'archives :



1) Archives Régionales

- **Site de Strasbourg** : Siège du Conseil Régional, 1 place Adrien Zeller
- **Site de Metz** : Hôtel de Région, Place Gabriel Hocquard
- **Site de Châlons-en-Champagne** : Hôtel de Région, 5 rue de Jéricho

2) Archives Départementales :

Alsace :

Archives d'Alsace - site de Colmar (Cité administrative, bâtiment M 3 rue Fleischhauer 68000 Colmar)

Archives d'Alsace - site de Strasbourg (6 rue Philippe-Dollinger, 67100 Strasbourg)

Ardennes :

Archives départementales (10 rue de la Porte-de-Bourgogne, 08000 Charleville-Mézières)

Aube :

Archives départementales (131 rue Étienne-Pédrion, 10000 Troyes)

Haute-Marne :

Archives départementales (Rue du Lycée, 52000 Chamarandes-Choignes)

Marne :

Archives de la Marne - site de Châlon-en-Champagne (23 rue Carnot, 51000 Châlons-en-Champagne)

Archives de la Marne - site de Reims (44 avenue de l'Yser, 51100 Reims)

Meurthe-et-Moselle :

Archives départementales (2 rue Jean-Baptiste Thiéry Solet, 54000 Nancy)

Meuse :

Archives départementales (26 route d'Aulnois, 55000 Bar-le-Duc)

Moselle :

Archives départementales (1 allée du Château, 57070 Saint-Julien-lès-Metz)

Vosges :

Archives départementales (4 avenue Pierre-Blanck, 88000 Epinal)

3) Archives Municipales

Metz :

Archives Municipales de Metz (1-3 Rue des Récollets, 57000 Metz)

Epinal :

Archives Municipales d'Épinal (20 Rue d'Ambrail, 88000 Épinal)

Strasbourg :

Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (32 Av. du Rhin, 67000 Strasbourg)

Thionville :

Archives Municipales de Thionville (38 Rue du Vieux Collège, 57100 Thionville)

Reims :

Archives Municipales de Reims (6 Rue Robert Fulton, 51682 Reims)

Sélestat :

Archives Municipales de Sélestat (Espace Martel Catala, 1 Av. de la Liberté, 67600 Sélestat)

Colmar :

Archives Municipales de Colmar (33 Rue des Jardins, 68000 Colmar)

Mulhouse :

Archives Municipales de Mulhouse (80 Rue du Manège, 68100 Mulhouse)

Nancy :

Archives Municipales de Nancy (3 Rue Henri Bazin, 54000 Nancy)

Saint-Avold :

Archives Municipales de Saint-Avold (21 Rue du Merle, 57500 Saint-Avold)

Remiremont :

Archives Municipales de Remiremont (4 Place Christian Poncelet, 88200 Remiremont)

Toul :

Archives Municipales de Toul (13 rue de Rigny, 54200 Toul)

Lunéville :

Archives Municipales de Lunéville (2 rue des Gendarmes-Rouges, 54300 Lunéville)

Hagueneau :

Archives Municipales d'Hagueneau (9 rue du Maréchal Foch, 67500 Hagueneau)

Munster :

Archives Municipales de Munster (1 Place du marché, 68140 Munster)

Saint-Louis :

Archives Municipales de Saint-Louis (Place de l'Hôtel de Ville, 68300 Saint-Louis)

Rouffach :

Archives Municipales de Rouffach (11 rue du 4e Régiment de Spahis Marocains, 68250 Rouffach)

Riedisheim :

Archives Municipales de Riedisheim (10 rue du Général de Gaulle, 68400 Riedisheim)

Ribeauvillé :

Archives Municipales de Ribeauvillé (14 avenue du Général De Gaulle, 68150 Ribeauvillé)

Illzach :

Archives Municipales d'Illzach (9 place de la République, 68110 Illzach)

Guebwiller :

Archives Municipales de Guebwiller (73 rue de la République, 68503 Guebwiller)

Cernay :

Archives Municipales de Cernay (26 rue James Barbier, 68700 Cernay)

Commercy :

Archives Municipales de Commercy (Château Stanislas, 55200 Commercy)

Stenay :

Archives Municipales de Stenay (Résidence Vauban 15C, Place Vauban, 55700 Stenay)

Neufchâteau :

Archives Municipales de Neufchâteau (30 rue Saint-Jean, 88300 Neufchâteau)

Saint-Dié-des-Vosges :

Archives Municipales de Saint-Dié-des-Vosges (Place Jules Ferry, 88100 Saint-Dié-des-Vosges)

Sarrebourg :

Archives Municipales de Sarrebourg (13 rue de la Paix, 57400 Sarrebourg)

Sarreguemines :

Archives Municipales de Sarreguemines (10 rue du Parc, 57200)

Longwy :

Archives Municipales de Longwy (2 avenue de la Grande Duchesse Charlotte, 54400 Longwy)

Charleville-Mézières :

Archives Municipales de Charleville-Mézières (3 rue de l'Industrie - 1er étage - 08000 Charleville-Mézières)

Châlons-en-Champagne :

Archives Municipales de Châlons-en-Champagne (68 rue Léon Bourgeois, 51000 Châlons-en-Champagne)

Saint-Dizier :

Archives Municipales de Saint-Dizier (18 rue de la Commune de Paris, 52100 Saint-Dizier)

Épernay :

Archives Municipales d'Épernay (79 rue des Jancelins, 51331 Épernay)

4) Autres fonds :

- **Metz, La Conserverie (Conservatoire national de l'album de famille):**
8 rue de la petite Boucherie, 57000 Metz

- **Strasbourg, MIRA (Cinémathèque régionale numérique, archives films amateurs) :** 31 rue Kageneck, 67000 Strasbourg



II) Liste des ressources :

1) Ouvrages

- Arlette Farge, *Le Goût de l'Archive*, (Paris : Points), 1989.
- Giovanna Zapperi (dir.), *L'avenir du passé*, art contemporain et politiques de l'archive, (Rennes : PUR), 2016.
- Patrick Nardin, Catherine Perret, Soko Phay, Anna Seiderer (dir.), *Archives au présent*, (Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes), 2017.
- Philippe Monfouga, *Des archives à l'archive, l'archivage comme processus de création artistique*, (auto-édition), 2013.

2) Articles :

- Anne Rousseau, « La création artistique aux Archives nationales: un espace d'expérimentation et de collaborations croisées pour un patrimoine vivant », *La Gazette des Archives*, n°254 2019, 345-359
https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2019_num_254_2_5883
- Hal Foster, « An Archival Impulse », *October*, n°166, 2004
<https://blogs.ncl.ac.uk/paintingplus/files/2024/02/Foster-ArchivalImpulse-2004.pdf>
- Lou Tsatsas, « Les femmes photographes décolonisent l'archive », *Fisheye*, 8 août 2024
https://fisheyemagazine.fr/article/les-femmes-photographes-decolonisent-larchive/?%20fbclid=IwZxh0bgNhZWOCMTEAAR2nekE0iaCrKLE8WUbfSuN-dxNMdABqUqwcPMjq32WmOnjGpBeu_pz6fetc_aem_UUnonv82evkRp5zrYpX_xQ
- Marie-Pierre Boucher et Yvon Lemay, « Des archives mises en scène par les artistes », *Documentation et bibliothèques*, 2010, 76-81.
<https://www.erudit.org/fr/revues/documentation/2010-v56-n2-documentation01755/1029134ar/>
- Okwui Enzewor, *Archive Fever, Uses of the Document in Contemporary Art*
https://monoskop.org/images/c/cf/Enzewor_Okwui_Archive_Fever_Uses_of_the_Document_in_Contemporary_Photography_2008.pdf
- Patrice Marcilloux, « *Deep Storage* (1997), *Interarchive* (2002), *Archive Fever* (2008) : l'art contemporain et les archives dans trois rétrospectives internationales », *La Gazette des archives*, n°233, 2014-1
https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2014_num_233_1_5125
- Rémy Besson, « Archives, mémoire, art : entretien avec Anne Klein », *Entre-temps*, 2020
<https://entre-temps.net/archives-memoire-art-entretien-avec-anne-klein/>
- Sophie Aymes et Fiona McMahon, « L'archive : horizons de la création contemporaine », *Sillages critiques*, 2017
<https://journals.openedition.org/sillagescritiques/5225>

3) Vidéos :

- Conversation à Paris Photo sur les Archives photographiques et la création :

<https://www.youtube.com/watch?v=-jCX7wwauks>

- Archives et création contemporaine en photographie, Journée de rencontres à l'Université Paris 1, 2023 :

<https://hicsa.pantheonsorbonne.fr/evenements/archives-et-creation-contemporaine-en-photographie>

- Table ronde « Archives et art contemporain » , à la Maison Rouge, 2014 :

<https://www.dailymotion.com/video/x1nolar>

4) Expositions :

- *Archive Fever : Uses of Document in Contemporary Art*, ICP, New-York, 2008, New-York, commissariat : Okwui Enzwo

<https://www.icp.org/exhibitions/archive-fever-uses-of-the-document-in-contemporary-art>

- Danièle Tournemine, *De longue haleine, Gestes d'archives*, Centre des Archives du Monde du Travail, Roubaix, 2005.

- *Deep Storage*, PS1 Contemporary Art, 1997.

- *L'institut des archives sauvages*, Villa Arson, Nice, 2012. Commissariat : Jean- Michel Baconnier, Christophe Kihm, Éric Mangion, Florence Ostende, Marie Sacconi

5) Exemples d'oeuvres et d'artistes utilisant des archives :

- Gilles Elie-dit-Cosaque, série *Lambeaux* (2009).

- Projet Atlas Group (1989 - 2004) de l'artiste Waalid Raad : documentation de l'histoire du Liban et de ses guerres civiles avec des documents d'archives fictionnels.

- Coco Fronsac, *Tout ça ne tient qu'à un fil* (1985 - 2007).

- Mathieu Pernot et le fonds Lapie dans la série *En avion au-dessus de* (2017).

- Carmen Winant, *Body / Index* (2001).

- Dinh Q. Lê, *Crossing the Farther Shore* (2014).

- La pratique de Christian Boltanski.

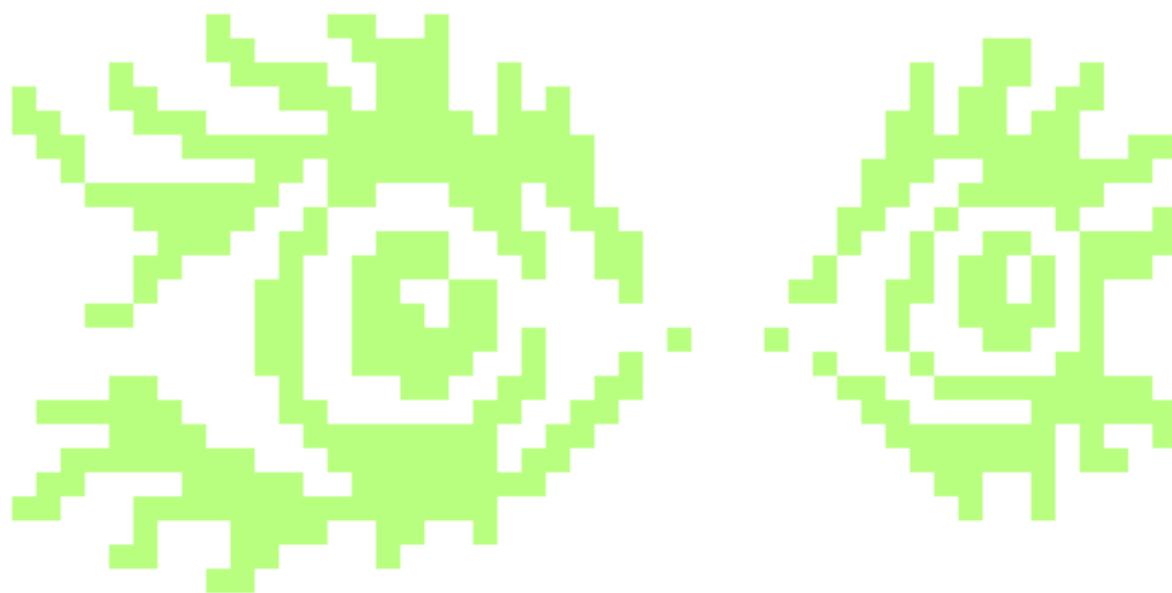
- Adeline Rapon, *Fanm Fò*

- Lebohang Kganye, *Two Stories of (Hi)stories*

- Flora Nguyen, *Memories*

- Marianne Wasowska et Katarzyna Wasowska, *Waiting for the Snow* (2018)

et plein d'autres encore...



Merci de votre attention
et bonne création à vous !

... l'équipe de Bilobazar